

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer, au bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des orfèvres du *Canada*, (responsabilité limitée.)"

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer, au bill intitulé : " Acte pour amender l'acte 34 *Vic.*, ch. 43, intitulé : " Acte pour permettre à certaines compagnies de chemins de fer de pourvoir aux besoins du trafic croissant sur leurs chemins de fer et pour amender l'acte des chemins de fer de 1868,"

L'honorable M. *Olivier*, a proposé, secondé par l'honorable M. *Malhiot*,

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative

Alors l'honorable M. *Olivier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Malhiot*,

Que le dit bill tel qu'amendé soit maintenant lu la troisième fois.

L'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, a proposé aux amendements, l'amendement suivant :

Page 2 des amendements, ligne 32, après "devant" insérez : "deux juges de paix ou devant"

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question étant alors mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative,

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce bill tel qu'amendé passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé : Acte pour incorporer la compagnie d'importation de métaux du *Canada*."

Et les dits amendements, étant lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Bureau*, il a été

*Ordonné*, qu'ils soient agréés.

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit la troisième fois maintenant.

Le dit bill tel qu'amendé a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les chargements sur le pont des navires."

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du premier rapport du comité collectif du Sénat et de la Chambre des Communes, chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement,